



RENFORCEMENT ET INSTITUTIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE (RIOFAC)



© Axel Fassio/CIFOR-ICRAF



Depuis 2017, par le biais d'un consortium formé par le Centre commun de recherche de la Commission européenne, le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), la société FRM Ingénierie, et l'Université catholique de Louvain (UCL), le projet RIOFAC œuvre au renforcement de l'action de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) pour une meilleure gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale par la provision d'informations crédibles utilisables dans la prise de décisions. Mis en œuvre grâce aux financements de l'Union européenne (UE), le projet RIOFAC fait suite à une série d'appuis que l'UE apporte à l'OFAC depuis 2007, et dont le premier bénéficiaire est la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), tutelle administrative et institutionnelle de l'OFAC.

LES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

Les forêts d'Afrique centrale, qui incluent les écosystèmes forestiers du bassin du Congo, rendent de précieux services écologiques aux niveaux local, régional et mondial. Ces forêts qui abritent une énorme richesse en espèces végétales et animales, notamment des animaux menacés, représentent environ 25 % du carbone total stocké dans les forêts tropicales du monde, atténuent les émissions anthropiques et jouent ainsi un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique.

Toutefois, le bassin du Congo pourrait être à la croisée des chemins et évoluer vers des taux de déforestation et de dégradation des forêts plus élevés à cause des pressions croissantes issues de sources variées.

LE RÔLE DE L'OFAC

La disponibilité d'une information exhaustive de qualité et de systèmes de suivi constitue l'un des piliers pour l'appui à la prise de décision éclairée pour une gestion durable des écosystèmes forestiers. Bien qu'elle ne soit pas une condition suffisante, une information de qualité est un préalable indispensable à la

bonne prise de décision. Le partage et la mise en transparence des informations sont aussi au cœur de mécanismes de gestion participatifs plus justes et permettant une gestion coordonnée des écosystèmes et des ressources naturelles, qui améliore la durabilité écologique, la viabilité économique et l'équité sociale.

L'établissement de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) permet à la sous-région et à ses partenaires de disposer des outils essentiels de pilotage et de partage des connaissances pour une meilleure gouvernance et une gestion durable des écosystèmes forestiers. L'OFAC ne pourra exploiter de manière optimale son potentiel qu'avec l'appui de mécanismes de suivi et l'accès à des informations de qualité, mises à jour en continu. L'objectif de RIOFAC est d'accompagner l'opérationnalisation de l'OFAC par la mise en œuvre des activités destinées à consolider les outils d'aide à la décision pour les leaders politiques et les gestionnaires des écosystèmes forestiers de la région.

COMMENT Y PARVENIR ?

Le projet RIOFAC se propose de renforcer l'action de l'OFAC en contribuant à la satisfaction des trois besoins suivants :

- Mettre à la disposition des décideurs un système de collecte, de validation et de gestion des données intrinsèques au secteur forêt-environnement, et des données d'autres secteurs dans la mesure où ceux-ci ont un lien avec la gestion des écosystèmes forestiers et sont susceptibles de les impacter.
- Publier des informations et analyses intéressantes pour la prise de décisions par les gouvernements et d'autres acteurs directs ou indirects de la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, ainsi que la mise à disposition des données grâce à une plateforme électronique qui permette aux personnes intéressées de réaliser des analyses sur mesure qui vont répondre à leurs besoins spécifiques.
- Accroître l'effectivité de l'OFAC à travers une présence établie au sein de la COMIFAC, de manière progressive et réaliste en application des différentes décisions du conseil des Ministres de la COMIFAC.

CHAMP GÉOGRAPHIQUE

Financé par l'Union européenne, RIOFAC s'étend à tous les pays de la COMIFAC : le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), la République du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Tchad, le Burundi, le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe. Les activités menées visent les décideurs politiques des pays de la COMIFAC, les partenaires techniques et financier, les universitaires et chercheurs ainsi que les opérateurs économiques.



RIOFAC EN DATES

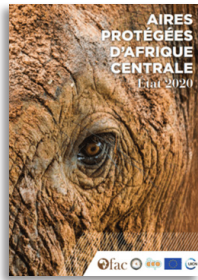
- 2017 : Signature de la première phase du projet (RIOFAC 1)
- 2020 : Publication du rapport sur l'État des Aires protégées d'Afrique centrale.
- 2021 : Signature de la convention d'une deuxième phase (RIOFAC 2) fixant de nouveaux objectifs au projet, notamment la préservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, pour qu'ils contribuent au bien-être des populations qui en dépendent et de l'humanité tout entière, grâce à une gestion rendue durable par des prises de décisions basées sur des informations crédibles et régulièrement actualisées.
- 2021 : Publication du rapport sur l'État des Forêts du bassin du Congo.
- 2022 : Évaluation de 30 ans de mise en œuvre du programme ECOFAC.

QUELQUES ÉVÈNEMENTS SOUTENUS PAR LE PROJET

- Appui à la participation de la COMIFAC au Congrès forestier mondial à Séoul (Avril 2022).
- Appui à la participation de la COMIFAC à la Convention sur la lutte contre la désertification à Abidjan (Avril 2022).
- Appui à la participation des scientifiques d'Afrique centrale à la réunion des scientifiques PreCop à Yangambi, RDC (Septembre 2022).
- À la demande de la CEEAC, organisation d'une assemblée générale constitutive du Groupe de Recherche sur l'Évolution du Climat en Afrique centrale (GRECAC) à Kinshasa, RDC (6 au 7 octobre 2022).
- Organisation de l'assemblée constitutive du Réseau des Entreprises d'Afrique Centrale de l'Économie Verte (REACEV) à Kinshasa, RDC (8 au 9 octobre 2022).



PUBLICATIONS



À PROPOS

OFAC

Créé en 2007, l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) est une cellule spécialisée de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui met à disposition des données actualisées et pertinentes sur les forêts et les écosystèmes de la région, visant à informer la prise de décisions politiques et à promouvoir une meilleure gouvernance et une gestion durable des ressources naturelles. L'OFAC bénéficie de l'appui du projet RIOFAC, financé par l'Union européenne.

COMIFAC

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale est une organisation internationale reconnue pour son rôle dans l'intégration sous-régionale en matière de conservation et de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers. Elle fait partie des institutions à l'échelle planétaire qui œuvrent pour la promotion du droit des peuples à compter sur les ressources forestières pour soutenir leurs efforts de développement économique et social et agit également au quotidien afin que les pays de l'Afrique Centrale se dotent et mettent en œuvre des politiques forestières et environnementales harmonisées en vue de la conservation et de la gestion durable des ressources forestières. La COMIFAC est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique centrale.

CIFOR-ICRAF

Le Centre de recherche forestière internationale et Centre international pour la recherche en agroforesterie agit en faveur d'un monde plus équitable où les arbres dans tous les paysages, des milieux arides aux tropiques humides, contribuent à l'équilibre environnemental et à la qualité de vie des populations. Le CIFOR-ICRAF est un centre de recherche du CGIAR.

Pour en savoir plus:

www.cifor-icraf.org/riofac/

www.cifor-icraf.org

@CIFOR_forets // CIFOR Afrique centrale

Contact : Richard Eba'a Atyi : r.atyi@cifor-icraf.org

Photos : © Merylyne Ojong, Raoul Siemen et Donald Djossi

Publié par la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) à travers son unité technique, l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC), le rapport sur l'état des forêts est devenu au fil des ans un document de référence aux niveaux régional et international.